

## **Intervention sur les conventions relatives à la mise à disposition de logements-relais avec accompagnement social destinée aux familles vulnérables et aux femmes victimes de violences**

Intervention de Franck Mora  
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Cher(e)s collègues,

Le rapport que vous nous présentez ce jour nous invite à observer quelques réserves.

En effet, au lieu de conventions triennales habituellement conclues, **votre majorité place les associations dans l'incertitude du lendemain.**

En 2024 déjà, c'est en juin que les conventions ont été prolongées par avenant jusqu'au 21 décembre de la même année.

Pour l'année 2025, nous sommes au mois de mai et **vous nous proposez dorénavant d'adopter des conventions actant la fin des logements-relais pour les familles vulnérables au 31 août et à la fin de l'année 2025 pour les femmes victimes de violences.**

Autrement dit, pour la 2ème année consécutive, **les associations seront dans l'obligation de fonctionner sans cadre juridique les premiers mois de l'année et sans visibilité sur l'avenir.**

Ces associations qui prouvent pourtant au quotidien leur engagement efficace et loyal se voient peu considérées.

Les familles concernées et les femmes victimes de violence vont, elles, subir une précarité accrue.

Concernant les familles, **un marché public qui devra être opérationnel en 2026 est annoncé.** Où en est ce marché ? **Est-il prêt à être lancé et quelles dispositions comportera-t-il ?**

Au fond, ces projets de conventions traduisent un **grave renoncement de votre part aux politiques de solidarité et de protection des familles les plus précaires.**

A terme, **la fin à brève échéance des dispositifs des logements-relais conduira les associations à mettre à la rue des dizaines de familles et d'enfants**, qui se retrouveront dans l'incapacité d'accéder à un logement. Les plus chanceuses d'entre elles auront tout au plus droit à quelques nuits d'hôtel, et ensuite que se passera-t-il ?

Vous le savez, Monsieur le président, **le 115 est saturé !**

**Le manque de logements publics, l'arrêt de son financement dans les villes à plus de 40% renforce l'incapacité de ces publics d'intégrer un logement d'urgence puisque saturé**, en raison de l'absence de possibilité offerte aux personnes en logement d'urgence de trouver un logement public pérenne.

Par ailleurs, au vue de la situation des EDS, pour des postes d'assistantes sociales restent vacants, tous ces publics risquent de perdre tout accompagnement et orientation.

Et les CCAS, dans nos villes, ne seront pas en capacité de faire face à toutes ces situations.

**Vous mettez non seulement fin à l'accompagnement social de ces publics et vous créez une situation où vous accentuez les inégalités et la précarité sur notre territoire.**

Au regard de ces différents éléments, notre groupe a pris la décision de s'abstenir concernant cette décision.

Je vous remercie.

*Seul le prononcé fait foi*